Message relatif à la construction d'une conduite de transport entre la Ville de Fribourg et le réservoir de Torry, ainsi qu'à l'assainissement de la distribution d'eau du Mettetlet.

La durée de vie d'un réservoir est fixée à 66 ans. Construites en 1957, les deux anciennes cuves de 500 m3 et 200m3 du réservoir de Torry dédiée à la défense incendie sont en fin de vie et elles ont été déclarées non conformes par le SAAV en raison d'un accès direct sur le plan d'eau.

Pour supprimer ce dernier, deux portes d'accès 800 x 1800 devraient être aménagées dans les parois des cuves de 10cm d'épaisseur seulement. Des reprises de contraintes par fibres de carbone et des bétonnages de renforcement sont nécessaires, sans qu'aucune garantie ne soit donnée. La fermeture du plan d'eau et la création d'une porte sont estimées à CHF 100'000 par cuve. Etant donné l'âge de ces cuves, la qualité inconnue du béton et de son armature, nous avons trouvé trop risqué de scier des ouvertures sans avoir de garantie sur le résultat final.

Le bureau RWB a donc recherché une autre solution visant à raccorder le réseau communal à celui de la Ville de Fribourg par la construction d'une nouvelle conduite de transport de 650 m passant par le Ch. du Mettetlet (350m) et le stade St-Léonard (300m). Lors de ces travaux, la distribution d'eau du secteur Mettetlet sera assainie et l'ancienne conduite en Ethernit sera désaffectée.

Bouclage et assainissement du Mettetlet – devis général		
Travaux de génie civil	CHF	75'000.00
Conduite de transport DN200 de 350 m de longueur sur GP	CHF	95'000.00
Participation à la dépréciation de la conduite sur FR	CHF	30'000.00
Chambre à vannes et équipement	CHF	23'000.00
Installation de commande et télégestion	CHF	23'000.00
Remplacement de deux bornes d'hydrantes (BH)	CHF	14'000.00
Honoraires	CHF	20'000.00
Divers et imprévus, TVA	CHF	20'000.00
TOTAL (TTC)	**CHF**	**300'000.00**

Proposition du Conseil communal
Le Conseil communal demande l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 300'000.00** pour la construction d'une nouvelle conduite de transport au Mettetlet afin de garantir la défense incendie et l'alimentation en eau de la commune, ainsi que pour l'assainissement de la distribution d'eau du secteur. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la Commune ainsi que par les taxes de raccordement.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic :

René Schneuwly

Route de Chantemerle 60
Case postale 60
1763 Granges-Paccot

T 026 460 76 20
F 026 460 76 21

commune@granges-paccot.ch
www.granges-paccot.ch
CCP 17-1081-2

Cité de l'énergie
european energy award